

Au fil de l'Évangile de mercredi : Jésus nous apprend la correction fraternelle

Commentaire pour le mercredi de la 19ème semaine du temps ordinaire. "Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère". Jésus enseigne au disciple la pratique de la "correction fraternelle" envers un autre disciple qui a commis une erreur. Tout le monde est susceptible d'avoir besoin de

cette aide à un moment ou à un autre.

Évangile (Matthieu 18, 15-20)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples :

« Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour

demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. »

Commentaire

La pratique chrétienne de la correction fraternelle s'enracine dans l'Évangile. C'est un moyen incontournable pour atteindre la sainteté et ne pas s'écarter du chemin. Dans ce passage, Jésus instruit les disciples sur la manière dont ils doivent la pratiquer entre eux, avec charité, en privé.

Le besoin de correction est universel, car les gens ont du mal à reconnaître leurs propres fautes. Ainsi, sa valeur était reconnue par les auteurs païens classiques tels que Sénèque (cf. De Ira, 3, 36, 4). Saint Ambroise a

témoigné de cette pratique chez les catholiques lorsqu'il a écrit, au quatrième siècle, "Si tu découvres une faute chez un ami, corrige-le en secret (...) Les corrections, en effet, font du bien et sont plus bénéfiques qu'une amitié muette" (De Officiis Ministrorum II, 125-135).

Le premier point qui ressort du passage de l'Évangile est que la correction fraternelle est une bonne chose. Il est nécessaire d'avoir une attitude d'humilité et une volonté d'accepter la correction. Ce n'est que dans la mesure où l'on est prêt à accepter la correction fraternelle et à faire amende honorable pour sa vie que l'on saura quand et comment il est convenable de faire une correction fraternelle.

Avant de procéder à une correction, il convient de prier pour cette personne. Ensuite, une fois que notre intention est pure, il serait sage de

consulter une autre personne en mesure de juger si la correction est pertinente ou non.

Après avoir pris ces précautions, nous sommes alors prêts à réaliser très concrètement le commandement d'aimer son prochain comme soi-même, le commandement qui résume tous les autres. C'est le véritable amour du prochain qui nous amène à nous en soucier autant.

L'affection est importante pour l'efficacité de la correction fraternelle. Lorsque les gens se soucient vraiment des autres, la correction fraternelle sera relativement facile et sera bien accueillie, car le destinataire sentira que le motif est véritablement charitable et pourra humainement mieux l'accepter. D'où l'importance de vivre la fraternité dans tous ses

aspects, et pas seulement dans la correction des autres.

Il faut également pardonner toute offense avant de corriger. Juste après ce passage, Pierre demande à Jésus combien de fois il doit pardonner à son frère quand il a péché contre lui. Jusqu'à sept fois ? Et Jésus répond non, jusqu'à soixante-dix fois sept fois. Là où il y a une vraie charité, avec de l'affection, il y a des corrections fraternelles ; et il y a aussi une vraie attitude de pardon.

Andrew Soane // Photo:
Bewakoof MG- Unsplash